



Presse Nationale

> Politique



Visite d'Etat dans la Marahoué : l'appel à la mobilisation d'Epiphane Zoro

A quelques jours de la visite d'Etat historique que le Président Alassane Ouattara entreprend dans la région de la Marahoué, les forces vives locales sont à la tâche pour une mobilisation extraordinaire. Hier, au cours d'un point-presse, Epiphane Zoro, fils et cadre de la région, a invité ses parents à réserver un accueil des plus grandioses à l'illustre hôte. « La visite dans notre région, la 31e du genre, sera l'apothéose des visites d'Etat. C'est un rendez-vous de l'ensemble des 30 autres régions. Toute la Côte d'Ivoire est attendue. La mobilisation doit être totale dans toute la Marahoué. Cette visite d'Etat est porteuse de développement, de routes bitumées, de voies reprofilées, d'adduction en eau potable, de centres de santé. En somme, tout ce qui concourt au bien-être des populations », a-t-il souligné.



Présidentielle 2020 : la CEI interdit la campagne avant l'heure

Dans un communiqué fait à Abidjan le 17 septembre 2020, le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Ibrahime Coulibaly-Kuibiart, a demandé aux candidats à la présidentielle du 31 octobre prochain le respect des textes qui encadrent la campagne électorale. Le président de la CEI a, par ailleurs, indiqué que dans l'attente de la date d'ouverture de la campagne présidentielle, « il est formellement interdit à tout individu d'apposer des affiches, de signer, d'envoyer ou de distribuer des bulletins de vote, circulaires ou professions de foi dans l'intérêt d'un candidat en dehors de la période réglementaire de campagne ». Il a, en outre, soutenu qu'il est fait interdiction de toute propagande électorale par quelque mode que ce soit, en dehors de la durée réglementaire de la campagne électorale. Coulibaly-Kuibiart dit compter sur le civisme et la responsabilité de tous, pour le respect des dispositions légales.



Présidentielle : la CEI invite les candidats au respect de la durée de la campagne

La Commission électorale indépendante (CEI) informe l'ensemble de la population ivoirienne et les candidats à l'élection du Président de la République du 31 octobre 2020 que, conformément aux dispositions légales en vigueur, la campagne électorale est strictement encadrée par les articles 28, 29, 30, 31 et 32 du Code électoral et par le décret n°2020-639 du 19 août 2020 fixant la durée de la campagne électorale. Cette campagne court du jeudi 15 octobre 2020 à zéro heure au jeudi 29 octobre 2020 à minuit. Dans l'attente de la date d'ouverture de ladite campagne, il est formellement interdit à tout individu d'apposer des affiches, de signer, d'envoyer ou de distribuer des bulletins de vote, circulaires ou professions de foi dans l'intérêt d'un candidat en dehors de la période réglementaire de campagne. En outre, il est fait interdiction de toute propagande électorale par quelque mode que ce soit, en dehors de la durée réglementaire de la campagne électorale.

> Economie



Coopération Côte d'Ivoire - Allemagne : Berlin va accroître son appui de 33 milliards de FCFA

Au cours d'une rencontre dirigée par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Daouda Diabaté, le 17 septembre 2020 à Abidjan, le chef de la diplomatie allemande en Côte d'Ivoire, Herbert Ingo, a annoncé une rallonge budgétaire de 50 millions d'euros (33 milliards de FCFA) de la part de son pays dans le cadre de sa coopération avec la Côte d'Ivoire. Les secteurs clés visés par cette enveloppe sont, selon l'ambassadeur, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, le secteur de la promotion de l'emploi et du secteur privé, de la santé, du développement rural et de la biodiversité, sans oublier celui de la paix et de la sécurité et la contribution à la promotion des PME.

Produits agricoles : approvisionnement, distribution et recherche de financement : la ministre Bakayoko-Ly Ramata lance la formation d'1 million de femmes

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata, en partenariat avec la nourricière ivoirienne, une société coopérative simplifiée, dénommée « Nour ivoire scoops », a lancé la formation de 150 femmes leaders à l'entrepreneuriat qui, à terme, atteindra 1 million de femmes. C'était à Abidjan-Cocody, le jeudi 17 septembre 2020. Le but de cette rencontre est de mobiliser les femmes autour du Projet d'amélioration de l'accessibilité alimentaire et de l'état nutritionnel, dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Faim zéro 2025 et du plan d'urgence sectoriel de sécurité alimentaire et de nutrition. Ce projet ambitionne de donner un nouvel élan au commerce de nos produits locaux agricoles et alimentaires à l'intérieur du pays, grâce à l'installation de la plateforme et de circuits d'approvisionnement et de distribution. « Il s'agit de faire de ces femmes de véritables entrepreneurs qui ont des compétences dans le domaine de la production et aussi des savoir-faire dans le domaine de la commercialisation », a indiqué la ministre.

► Société

Construction d'universités et campus: plus de 163 milliards de FCFA pour Adiaké, Abidjan et Bouaké

Plus de 163 milliards de FCFA (250 millions d'euros). C'est le montant de l'appui financier obtenu par l'État de Côte d'Ivoire, dans le cadre du Programme de décentralisation des universitaires (Pdu). Le financement acquis auprès de la Deutsche Bank, avec une garantie UKEF, est destiné à la construction de la première tranche de la ville universitaire d'Adiaké. Cette dernière devrait accueillir 6 000 étudiants. Le financement concerne aussi l'acquisition de 4 500 lits sur les campus universitaires d'Abidjan et Bouaké. L'Université d'Adiaké sera construite sur une superficie de 970 ha pour accueillir à terme 50 000 personnes. En ce qui concerne les spécialités, ses offres de formation couvriront différents domaines. Notamment, cinéma et industrie culturelle, nanotechnologies et communication, arts et culture, sciences de gestions, sport et médecine.

Protection civile : le District d'Abidjan offre 100 millions de matériels à l'ONPC

Matériels de secourisme, d'incendie et accessoires hydrauliques, matériels d'épuisement, de prompt secours, produits d'entretien, projecteurs solaires pour les corridors, le tout d'une valeur de 100 millions de FCFA, c'est le don fait par le district autonome d'Abidjan, au cours d'une cérémonie à l'Office national de la protection civile (ONPC), hier jeudi 17 septembre, dans les locaux de cette structure sise à Cocody Riviera Golf 4, en présence du ministre-gouverneur, Beugré Mambé. « Il s'agit, in fine, de renforcer les capacités d'intervention des pompiers civils pour le secours des populations, ce en conformité avec la vision du Chef de l'Etat préoccupé par la sécurité de ses compatriotes », a-t-il indiqué.

Situation sécuritaire : des bâtons d'explosif, des détonateurs, des munitions, du mercure...saisis par la direction régionale des douanes de Korhogo

La direction régionale des douanes de Korhogo a opéré une importante saisie de produits dangereux. La saisie s'est faite de 2018 à 2019. Ce sont : 1 561 bâtons d'explosif, 756 détonateurs, 6 rouleaux de mèche conducteur, 24 723 munitions de calibre 12 et 1 boule de 0,3 kg de mercure. Une cérémonie de remise officielle desdits produits a été organisée, hier jeudi 17 septembre 2020, dans les locaux de la direction régionale des douanes. Dans son intervention, le patron régional des douanes, colonel Kamagaté Ibrahim, a expliqué : « comme vous le constatez, ce sont des produits qui sont différents des saisies habituelles, c'est-à-dire des marchandises de consommation. Dans le cas présent, ce sont des produits prohibés à titre absolu : la procédure est différente ; des démarches sont entreprises auprès du procureur de la République pour le désigner comme dépositaire de ces produits afin qu'il les transmette aux experts. Parce que l'entreposage et le stockage de ces produits constituent un véritable danger. Il faut aussi veiller à ne pas les laisser tomber dans des mains inexpertes ou malveillantes conformément aux instructions fermes du Général Da Pierre Alphonse, directeur général des douanes ivoiriennes».

► Culture

Obsèques du roi du Djuablin : l'Etat aux côtés du peuple inconsolable

Décédé le 20 janvier 2020, c'est hier jeudi que l'annonce officielle de la mort du Roi Agnini Bilé II a été faite. Et cela, conformément à la tradition à la cour royale d'Agnibilékro. Né le 13 avril 1934, ce diplomate a été intronisé en 1984 pour succéder au Roi Kouao Bilé, 12e Roi du royaume du Djuablin, décédé deux ans plus tôt. Devenant le 13e Roi de ce royaume, Agnini Bilé Malan Jean-Marie aura eu un long règne pacifique et se révéla comme un roi rassembleur. Commencées le mercredi dernier, les funérailles du Roi qui prévoient des pans traditionnels et modernes se poursuivront aujourd'hui avec une messe de requiem, les échanges de

nouvelles avec les autorités et les invités pour se clore avec l'inhumation du défunt dans la stricte intimité familiale à 18 heures, dans le respect de la tradition locale. Le Président Alassane Ouattara participera aux cérémonies.

Vu sur le Net

> Politique



Présidentielle 2020 : la ministre Aimée Zebeyoux invite les organisations de la société civile à se démarquer de la politique pour être des acteurs de paix

A trois (03) mois de la présidentielle, la secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme, Aimée Zebeyoux, a rencontré, le jeudi 17 septembre 2020, la société civile ivoirienne et le Conseil national des droits de l'Homme (Cndh), à l'effet de définir un plan d'action commun pour sensibiliser les populations à la nécessité de préserver la paix, gage du développement économique de la Côte d'Ivoire. Elle les a invités à se démarquer de la politique pour être des acteurs de paix.



Présidentielle 2020 : Sidi Touré invite les candidats retenus ou non à promouvoir la paix et la non-violence

Le porte-parole du gouvernement ivoirien, Sidi Touré, a invité mercredi les candidats retenus ou non à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 à promouvoir la paix, la tolérance et la non-violence. « (...) C'est le lieu, pour moi d'inviter l'ensemble des acteurs politiques et surtout les différents candidats retenus ou non par le Conseil constitutionnel, à promouvoir la paix, la tolérance et la non-violence, afin de garantir la poursuite de ces actions de développement en faveur de toutes et de tous », a-t-il plaidé. Le porte-parole du gouvernement ivoirien a lancé cet appel, à l'occasion de la conférence de presse portant sur le point du Programme social du gouvernement (PsGouv) au premier semestre 2020, qu'il a jugé « satisfaisant » en dépit de l'actualité fortement marquée par le contexte électoral et la Covid-19.

> Economie



Aménagement et bitumage : plusieurs projets routiers achevés

Le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, a affirmé, le mercredi 16 septembre à Abidjan, que l'année 2020 a vu l'achèvement de plusieurs projets routiers, notamment l'aménagement et le bitumage des routes Danané-Frontière Guinée (47 km), Bouna-Doropo-Frontière Burkina (91 km) et Odienné-Gbéléban-Frontière Guinée (72 km). C'était au cours d'une conférence de presse de présentation du bilan de la mise en œuvre du Programme social du gouvernement (PSGouv), au cours du premier semestre de l'année 2020. De même, a-t-il soutenu, les travaux sont en cours en ce qui concerne le renforcement de la route Bouaké - Katiola - Niakara - Ferké (financement C2D), pour les sections Bouaké - Kanawolo (124,7 km) et Kanawolo - Ferké (95,2 km). Ce projet devrait s'achever d'ici à fin 2020, a annoncé Sidi Tiémoko Touré. Parlant de ponts et échangeurs, le ministre Sidi Tiémoko Touré a indiqué que 25 ponts et échangeurs ont été construits depuis 2011. (Source : CICG)

> Société



Programme Filets sociaux productifs : 127 000 ménages bénéficiaires en 2019, répartis dans 21 régions et 1 547 villages

Le programme Filets sociaux productifs a permis de soutenir 127 000 ménages en 2019, répartis dans 21 régions et 1 547 villages, à travers des transferts monétaires de 144 000 FCFA par an, de même que des accompagnements dans le cadre de la mise en place d'activités génératrices de revenus. Le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, a donné cette information, le mercredi 16 septembre 2020 à Abidjan, à l'occasion d'une conférence de presse où il a présenté les résultats de la mise en œuvre du Programme social du gouvernement (PSGouv), au cours du premier semestre de l'année 2020. (Source : CICG)



Soutien au Plan de riposte contre la Covid-19 : la LONACI offre des respirateurs d'une valeur de 117 millions Fcfa

La Loterie nationale de Côte d'Ivoire (LONACI) a appuyé à nouveau le gouvernement à travers le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, cette fois, par le don de cinq respirateurs avec tous les accessoires, ainsi que des seringues électriques à double canaux de dernière génération. D'un coût global de 117 millions de FCFA, le don a été remis symboliquement le mercredi 16 septembre 2020 par le directeur général de la LONACI, Dramane Coulibaly, au ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Aouélé, à son cabinet au Plateau.



Coronavirus : 26 nouveaux cas enregistrés et 41 nouveaux guéris ce jeudi

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce jour jeudi 17 septembre 2020, 26 nouveaux cas de Covid-19 sur 1 253 échantillons prélevés soit 2,1% de cas positifs, 41 guéris et 0 décès. A la date du 17 septembre, la Côte d'Ivoire compte donc 19 158 cas confirmés dont 18 330 personnes guéries, 120 décès et 708 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 147 565.

Agence de Presse

> Economie



Le village d'Angbanikro connecté au réseau électrique

Le sous-préfet Roger Kouamé a procédé à la mise sous tension d'Angbanikro, un village de la commune de Kouassikouassikro, lors d'une cérémonie qu'il présidait, le jeudi 17 septembre 2020. Les travaux d'électrification qui ont démarré il y a six mois, ont permis l'implantation dans le village de 75 poteaux électriques. Cette électrification vient mettre fin au calvaire des populations qui ont toujours vécu dans l'obscurité depuis la création de leur village, a indiqué le sous-préfet qui a exprimé sa joie de voir le développement à la porte de ses administrés. Le chef Nanan Koffi Augustin a remercié le gouvernement pour la politique d'électrification pour tous.

> Société



Présidentielle 2020 : l'ANP va assurer un accès équitable et égalitaire des candidats aux médias de service public (président)

Le président de l'Autorité nationale de la presse (ANP), Samba Koné, a indiqué, le jeudi 17 septembre 2020, que son institution va s'assurer de l'accès des candidats aux médias de service public de manière équitable et égalitaire, pendant la période électorale. « L'ANP procédera à un tirage au sort en présence d'un huissier de justice, pour déterminer leur ordre de passage dans les médias de service public. Nous veillerons à ce que ces espaces soient effectivement attribués à chacun des candidats », a souligné, M. Koné, qui s'exprimait lors de la tribune de l'AIP. Il a invité les candidats à saisir l'instance de régulation toutefois que des écrits des journalistes « leur posent un problème ».

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**DÉCLARATION DE DÉPLACEMENT
PAR VOIE AÉRIENNE (DDVA) COVID-19**

Accédez au formulaire sur www.deplacement-aerien.gouv.ci



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.